

RÉGION

8 MARS. EN TANT QUE FEMME, « IL FAUT OSER »

À l'initiative de la commission des agricultrices de la FDSEA du Pas-de-Calais, une table ronde s'est tenue autour du rôle de la femme au sein de sa profession.

La commission des agricultrices de la FDSEA du Pas-de-Calais ne pouvait pas passer à côté de cette date du 8 mars, journée internationale des droits des femmes.

Une quinzaine de participants ont assisté à la table ronde, animée par Diane Trolet, agricultrice dans le Béthunois. Autour d'elle : Françoise Vasseur, maire de Beltinghem, Pauline Delbecq, pompier volontaire, Mathilde Havez, élève au lycée agricole d'Aire-sur-la-Lys, et Chantal Legay, agricultrice dans l'Artois et membre de la Commission nationale des agricultrices à la FNSEA.

Des femmes occupant des postes ou ayant fait des choix plus populaires généralement auprès des hommes. Comment y faire sa place en tant que femme ? Dans la sphère politique, « c'est dans le groupe des élus qu'il faut faire sa place ! Nous devons toujours prouver que nous sommes capables de faire », précise Françoise Vasseur. « On nous donne la culture mais pas l'économie ! Ce n'est pas parce qu'on est une femme qu'on ne peut pas tenir un budget », intervient Brigitte Merchier, maire d'Ecques et présente dans l'assistance.

Le bilan qu'elles font toutes est qu'en tant que femme, on se met des freins. Il faut oser, prendre des responsabilités et s'engager. Chantal Legay, également membre du bureau de la FDSEA du Pas-de-Calais, rappelle que « les femmes sont à la même hauteur, mais avec les mêmes compétences, elles n'osent pas ! Au

niveau de la FDSEA, je n'ai pas eu de problème à m'intégrer et à trouver ma place. »

Quand on est cheffe d'exploitation ou conjointe collaboratrice, le fameux « il est où le patron ? » est une question qu'on rencontre encore aujourd'hui, comme en témoigne Karine Monchy, agricultrice à Ecques, qui a accueilli cet événement sur son exploitation avicole. Elle se souvient aussi que lorsqu'elle travaillait au service de remplacement, elle devait constamment prouver qu'elle avait des compétences.

Le fameux « il est où le patron ? » est une question encore trop fréquente aujourd'hui sur les exploitations.

« Dans l'enseignement agricole, les garçons sont majoritaires et sont parfois surpris qu'on sache faire quelque chose ou qu'on connaisse les réponses aux questions, ajoute Mathilde. On a les mêmes compétences, je ne vois pas pourquoi on n'y arriverait pas alors qu'un homme sait le faire. » C'est la même réflexion que fait Pauline, pompière depuis cinq ans : « En tant que femme, quand on veut bien faire les choses, il faut les faire parfaitement, quand les hommes les font juste bien. On ne parle pas de compétences égales, les femmes doivent en démontrer plus. »

Cela dit, ces témoignages ont mis en lumière que les femmes et les hommes étaient complémentaires, qu'il ne fallait pas les opposer car ils doivent faire avancer les choses ensemble. **●** CÉLINE ROBAIL, ANIMATRICE FDSEA 62



Une quinzaine de participants ont assisté à la table ronde organisée par la commission des agricultrices du Pas-de-Calais. © FDSEA 62

POMMES DE TERRE. MILDIU, NÉMATODES ET PLANTS AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS

À Hazebrouck, la section pommes de terre de la FDSEA du Nord avait convié les producteurs à son assemblée générale. L'occasion de faire le point sur différents sujets techniques.

LOU SAVOYE, JURISTE ET ANIMATRICE À LA FDSEA DU NORD

Le 21 février, les membres de la section pommes de terre ont convié les producteurs à leur assemblée générale annuelle, à Hazebrouck. Les agriculteurs ont plongé directement dans la problématique du mildiou. Lucien Culiez, responsable de l'expérimentation à la Fredon Hauts-de-France, a introduit la réunion en rappelant que l'expérimentation, la recherche et le développement de la clinique du végétal représentent 51 % du travail effectué par la Fredon. Dans un contexte de résistance des souches, les pistes suivies actuellement se basent sur la réduction des indices de fréquence de traitement mais pour pouvoir le faire, Lucien Culiez indique la nécessité de combiner les leviers.

SANITAIRE

Les situations et les contextes sont différents et propres à chaque exploitation, à chaque champ, mais alterner les différents modes d'action (c'est-à-dire l'utilisation de toutes les familles de biocontrôle), combiné au traitement de la prophylaxie et à l'utilisation de variétés résistantes, semble être une solution pour prévenir le risque de développement du mildiou, et surtout de limiter la résistance des souches.

Benoît Houilliez, chef de service productions spécialisées pommes de terre à la chambre d'agriculture Nord-Pas de Calais, complète en indiquant que l'utilisation de produits de biocontrôle ayant deux modes d'action préventif évite la résistance. De nombreux outils tels que les OAD ou le BSV permettent d'avoir également des données très précises sur les contaminations actuelles et à venir pour éviter des traitements curatifs plus coûteux.

Nicolas Malloire, chef du pôle santé et circulation des végétaux



L'assemblée générale a été l'occasion de plusieurs présentations d'experts de la filière sur l'évolution des souches du mildiou, mais aussi le contexte nématodes du territoire. © FDSEA

du service régional de l'alimentation (Sral), est ensuite intervenu sur le contexte des nématodes. En 2024, cinq nouveaux foyers se sont déclarés dans la région, et font l'objet d'un plan de gestion. 13 parcelles historiques ont, elle, été libérées. L'objectif poursuivi par la mise en place de contrôles réguliers permet de libérer les parcelles le plus rapidement possible, lorsque la contamination disparaît. Se voulant rassurant, il indique que les contrôles effectués par le Sral ont pour objectif de préserver la productivité des filières agricoles, et la réputation phytosanitaire de la France. Selon lui, l'administration évite une pression trop forte sur certains secteurs ciblés, davantage dans un contexte difficile comme cette année.

MARCHÉ

Loïc Le Meur, de l'Union nationale des producteurs de pommes de terre, a enchaîné en indiquant, en effet, qu'en raison du contexte météorologique difficile de l'année, ce ne sont pas moins de 11 000 hectares qui n'ont pas pu être valorisés ou arrachés.

Après un bilan sur la campagne précédente et celle à venir, il a

évoqué la problématique du plant et rappelé le cadre réglementaire : aucun texte n'est encore paru pour établir la liste des variétés pouvant être coupées (lire aussi notre précédente édition).

TOUR D'HORIZON DE LA SECTION

Enfin, Nicolas Loingeville et Benjamin Janssen, respectivement président et vice-président de la section, ont clôturé la réunion par l'actualité et les travaux effectués durant l'année : diminution de la LMR-t du CIPC, journée de prélèvement du 4 septembre, mobilisation et participation de la section au congrès national de l'UNPT, dispositifs d'aides mis en place suite aux inondations (pomme de terre reconnue culture éligible au titre de l'indemnité de solidarité nationale, dispositif ouvert depuis le 22 février) ou encore les mobilisations pour lutter contre les promotions abusives des GMS.

Le sujet du plant inquiète les producteurs, inquiétude partagée par l'ensemble des élus présents. Ces derniers poursuivent les échanges au niveau national pour assurer une prise de conscience. **●**